SDIS49	Memento opérationnel - Incendie	MEM-INC-108
Groupement des Opérations	Feux en présence de produits phytosanitaires	Page 1 sur 5

1. RISQUES

Les principaux risques liés aux produits phytosanitaires sont :











En plus de ces risques intrinsèques, le risque d'explosion d'aérosols ou de vapeurs de certains solvants doit encourager le COS à n'engager que le minimum de personnel.

2. OBJECTIFS OPERATIONNELS ET IDEES DE MANŒUVRES

Les étapes proposées ci-après sont complémentaires de la Marche Générale des Opérations, notamment en ce qui concerne les reconnaissances, sauvetages et mises en sécurité.

- 1. Réaliser un **périmètre de sécurité** : zone contrôlée de **100 mètres de rayon** (fumées toxiques) ; Plus d'informations sur le zonage opérationnel : FOP-INC-104 d'
- 2. Définir le type de produit, quantité stockée, localisation, organisation du stockage ;
- 3. Solliciter le renfort des équipes spécialisées (CMIC VIRT);
- 4. Envisager le confinement ou l'évacuation des populations (prise en compte des conditions météorologiques) ;
- 5. Faire baisser l'intensité du foyer à l'aide d'une LDV en eau dopée afin de procéder à l'extinction des produits sous forme solide ou des éléments constituant le conditionnement du produit (palettes, carton, etc.);
- 6. **Limiter le rayonnement thermique** à l'aide de moyens hydrauliques afin de couper les propagations et protéger les installations voisines (lance « queue de paon » par exemple) ;
- 7. Attaquer (dans un second temps) le foyer à l'aide de moyens producteurs de mousse afin d'étouffer le foyer ;



- 8. **Fort risque de pollution** : canaliser les eaux d'extinction *(éviter les cours d'eau et les égouts)*, prendre en compte la contamination de la zone par les fumées ;
- 9. Réaliser un moyen de rétention (bâches, caniveaux, etc.) ou diriger ces eaux d'extinction vers une zone éloignée d'un cours d'eau ;
- 10. Procéder à la ventilation du bâtiment (demander si besoin un moyen de ventilation); ex: CEEVP
- 11. Procéder au **déblai sous ARI** en séparant les différents types de produits concernés par le sinistre (utiliser si possible des bennes).
- 12. **Décontaminer les EPI** des intervenants de façon sommaire à la fin de l'opération et rappeler les règles d'hygiène : nettoyage des mains et du visage

Beaucouzé, le – 3 FEV. 2021	Le Directeur départemental Des services d'incendie et de secours
	Contrôleur général Pascal BELHACHE
Version n° 1 – 24/08/2020	MAJ le :

Annexe 1: Extrait du Memento Premiers intervenants - Risques en milieu agricole (RCH4)

ENGRAIS

FICHE 4

Feu à proximité d'un stockage d'engrais





Emanation de fumée ou feu sur un stockage d'engrais









Explosion impliquant un stockage d'engrais





FICHE 7

Epandage accidentel d'engrais dans le milieu naturel





Les risques principaux :

Décomposition thermique Décomposition auto entretenue Emission de gaz toxiques Explosion Pollution du milieu naturel

CE QUE JE DOIS SAVOIR:

Les engrais sont des produits qui apportent des éléments fertilisants aux plantes pour leur permettre une croissance optimale.

Les éléments fertilisants majeurs sont :

- L'azote (N)
- Le phosphore (P)
- · Le potassium (K)

Les éléments fertilisants secondaires sont :

- Le calcium (Ca)
- Le magnésium (Mg)
- · Le sodium (Na)
- · Le soufre (S)

Ces éléments peuvent être combinés ou mélangés pour former un engrais, Il existe deux grandes familles d'engrais présentant des dangers importants :

- Les engrais azotés simples dits « ammonitrates » à base de nitrate d'ammonium,
- Les engrais composés dits engrais « NPK ».



www.ineris.fr Les engrais solides à base de nitrate d'ammonium. Les dangers liés à un engrais contenant du nitrate d'ammonium sont les suivants:

- It est comburant;
- Soumis aux effets d'un incendie, contaminé par d'autres produits et confiné par les fumées, il peut exploser. Si soumis à une onde de choc, il peut également exploser;
- Soumis aux effets d'un incendie, il peut dégager des gaz toxiques et corrosifs;
- Il peut subir un phénomène de décomposition pouvant entrainer un dégagement de gaz toxiques et corrosifs.

Les dangers liés aux engrais NPK sont les suivants :

- Ils peuvent subir un phénomène de décomposition auto entretenue (DAE) pouvant entrainer un dégagement de gaz toxiques et corrosifs.
- Les engrais NPK soumis à DAE ont un pourcentage d'azote en masse de 15 à 24 %. Les engrais NPK nonsoumis à DAE sont désormais les plus courants.

Quel que soit le type d'engrais, sa dispersion en grande quantité dans l'environnement peut génèrer une pollution du milieu.

13

FICHE 4

Feu à proximité d'un stockage d'engrais



Objectif 1:

Limiter l'extension du sinistre au stockage d'engrais

Idées de manœuvre :

- Attaquer le feu massivement afin d'abaisser le flux thermique rapidement
- · Protéger le stockage d'engrais
- Ecarter le stockage d'engrais
- Eviter l'accumulation d'engrais fondu dans un milieu confiné

Exécution :

- Moyen de lutte adapté au sinistre en évitant la contamination de l'engrais par les eaux d'extinction et les fumées
- Lance queue de paon ou en jet diffusé de protection
- Eloignement de l'engrais non contaminé par un moyen de manutention adapté
- Diluer le produit fondu liquide Eviter sa dispersion dans les soussols ou canalisations

Sécurité :

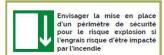
- Fixer les lances afin de limiter l'exposition du personnel
- Assurer la protection individuelle du conducteur du moyen de manutention



- Eviter tout risque de contamination de l'engrais par les fumées et les eaux d'extinction.
- Surveiller la température du tas d'engrais à la caméra thermique.
- Anticiper tout évènement non souhaité pouvant aggraver la situation opérationnelle.







FICHE 5

Emanation de fumées ou feu sur un stockage d'engrais







Objectif 1: Limiter les risques d'explosion

Objectif 2: Protéger les populations d'un possible dégagement toxique

Objectif 3 Limiter les risques de pollution du milieu naturel

Idées de manœuvre :

- · Attaquer le feu massivement
- Etablir un périmètre de sécurité pour le risque d'explosion et le risque toxique
- Limiter les éventuels effets dominos liés au risque d'explosion
- · Assurer la rétention des eaux d'extinction

Exécution :

A l'eau afin de solubiliser un maximum de produit, désenfumer les volumes de stockage

Périmètres de sécurité a priori (Explosion: circulaire. Toxique: plume sous le vent): Zone SP: 200 m Zone public: 300 m

- Protéger et/ou écarter les engrais non contaminés et autres produits dangereux
- Procéder à des rétentions et au contrôle des eaux polluées par la CMIC, si possible

Sécurité:

- Fixer les lances afin de limiter l'exposition du personnel
- Périmètre de sécurité à confirmer par la CMIC notamment en fonction des quantités d'engrais présentes
- Ces opérations nécessitent une évaluation des risques afin de limiter les risques pour le personnel intervenant
- Eviter le contact du personnel avec les eaux d'extinction



Modéliser les effets de l'explosion (méthode équivalent TNT) pour figer le périmètre de sécurité (ammonitrates). Modéliser les effets toxiques. Dégagements toxiques à rechercher .

- Décomposition des ammonitrates :
- NH3 (T<300°C),
- HNO3 NOx
- Décomposition Auto Entretenue des engrais NPK :
- HCL Cl2. NOx Vapeur d'eau



Les engrais sont solubles dans l'eau. Diluer massivement (1000 L/mn pour 6 T



Eviter l'accumulation d'engrais fondu dans un milieu confiné (caniveaux, sous-sols...) Risque d'explosion



Les quantités d'eau doivent diminuer avec l'intensité du foyer afin de limiter le risque de formation d'une croute en surface de l'engrais



Si les conditions d'une explosion sont réunies, adop ter une attitude défensive (retrait de l'ensemble des

FICHE 6

Explosion impliquant





Objectif 1: Identifier l'origine de l'explosion

Objectif 2: Prendre en charge les victimes

Objectif 3:

Mettre en sécurité les installations. Eteindre les foyers résiduels

Objectif 4:

Procéder à l'extinction de l'incendie ou des foyers résiduels

un stockage d'engrais

Idées de manœuvre :

- Effectuer une reconnaissance afin de déterminer si des engrais sont à l'origine de l'explosion
- Rechercher, regrouper, trier, recenser et prendre en charge les victimes
- Mettre en sécurité les installations impactées par les ef-fets de l'explosion et éteindre les foyers résiduels

Exécution:

- S'ils ne sont pas à l'origine de l'explosion, écarter les engrais non contaminés de la zone d'interven-
- S'ils sont à l'origine de l'explosion, refroidir massivement le tas d'en-
- Identifier les lésions spécifiques liées aux effets de l'explosion
- Relevés caméras thermiques Identification de fuites de produits Refroidissement des installations

Sécurité

- S'assurer de l'absence de risque pour l'engagement du personnel
- Fixer les lances afin de limiter l'exposition du personnel
- Jet pulvérisé afin de limiter les chocs thermiques sur les installations déjà fragilisées

En cas d'explosion, l'évaluation des risques secondaires doit être la priorité

- Risque d'effondrement de structures
- Fuite de produit par rupture des capacités
- Fovers résiduels

Contamination des stocks d'engrais par :

- Paille, foin céréales, aliments pour bétail
- Hydrocarbures,
- Produits chimiques (carbone, noir de
- Produits phytopharmaceutiques.







En cas de doute sur l'origine de l'explosion, un avis ou la venue des services de déminage peut être à envisager





SDIS49	Memento opérationnel - Incendie	MEM-INC-108
Groupement des Opérations	Feux en présence de produits phytosanitaires	Page 4 sur 5

FICHE 7

Epandage accidentel d'engrais dans le milieu naturel



Objectif 1 : Quantifier et qualifier le risque de pollution

Objectif 2 : Limiter l'extension de la pollution

Objectif 3 : Evaluer le risque pour les personnes et la consommation

Idées de manœuvre :

- Déterminer le point de source et les cibles
- Protéger les points de captage des eaux de consommation
- Protéger les installations techniques ou d'élevage menacées
- Assurer la rétention ou la canalisation des effluents pollués

Exécution:

- Reconnaissance approfondie de la zone d'intervention
- Prendre contact avec les services compétents
- Fermeture des bassins ou des points de captage des eaux Evaluer les risques pour les process
- Obturation des égouts Mise en place de rétentions. Canaliser les flux, si possible

Sécurité:

- Limiter le contact du personnel avec les eaux polluées
- Rester vigilant sur les impacts d'un arrêt des installations sur la production ou l'élevage
- Le relargage des eaux polluées doit être une décision concertée avec le DOS et les service compétents de l'Etat



Dans le cadre de la surveillance du milieu aquatique, le COS devra prendre l'attache de services spécialisés :

- · Agence Française pour la Biodiversité
- · ARS
- DDCSPP
- · DRAAF
- · DREAL
- · DDT
- Mairie
- Gendarmerie
- · Société d'affermage



La mise en place de barrages flottants n'aura pas de résultat sur la pollution, les engrais étant solubles dans l'eau





Annexe 2 : Extrait du mémo RCH4 Feu de produit phytosanitaire

PHYTOPHARMACEUTIQUES

FICHE 8

Feu d'un stockage de produits phytopharmaceutiques P.20









P21 FICHE 9 Déversement accidentel de produits phytopharmaceutiques











CE QUE JE DOIS SAVOIR :

Les produits phytopharmaceutiques sont appelés également par extension « pesticides » ou « produits phytosanitaires ». Ils sont destinés aux usages suivants:

- Protéger les végétaux contre les organismes nuisibles (insectes, rats, souris...);
- Exercer une action sur la croissance, la conservation ou la destruction de végétaux.

Ce sont des produits chimiques qui se présentent sous forme solide (poudres ou granulés), liquide ou d'aérosols.

Les principales familles de produits phytopharmaceutiques sont :

- Insecticides et acaricides (lutte contre les pucerons, chenilles, acariens.):
- Fongicides (lutte contre les champignons);
- Herbicides (désherbants);
- Anti-nuisibles (taupicide, raticide...).

Pour limiter le risque de réactions chimiques non souhaitées, les exploitants sépareront les produits incompatibles (inflammables, comburant et toxique).

Selon la quantité, le volume ou la toxicité des produits phytopharma-ceutiques, une ou plusieurs réglementations cohabitent : Code de la santé publique (Règlement Sanitaire Départemental), Code de l'environnement (loi sur l'eau), Code rural et de la pêche maritime et Code du travail.

Leur diversité et leurs caractéristiques nécessitent un traitement au cas par cas à l'instar de tout produit chimique rencontré lors des interventions des sapeurs-pompiers.

Les risques principaux :

Emission de flux thermique Emission de gaz toxiques Explosion Pollution du milieu naturel



www.agriculture.gouv.fr/maitrise-des-produits-phytosanitaires

SDIS49 Memento opérationnel - Incendie MFM-INC-108 Groupement des Feux en présence de produits phytosanitaires Page 5 sur 5 **Opérations**

FICHE 8

Feu d'un stockage







Objectif 1: Limiter la propagation du

Objectif 2: Assurer la protection des personnes

Objectif 3: Limiter l'émission des fumées d'incendie et de décomposition

Objectif 4: Limiter les risques de pollution du milieu

de produits phytopharmaceutiques

Idées de manœuvre :

- Eteindre le fover principal
- Faire la part du feu et protéger les installations voisines
- Rabattre les fumées de combustion
- Assurer la rétention des eaux d'extinction

Exécution:

- Attaquer avec le moven d'extinction le plus approprié en fonction du produit : mousse ou eau
- Soustraire aux effets du sinistre les produits phytopharmaceutiques non impactés
- Mettre en place des rideaux d'eau et un réseau de mesures atmosphériques
- Procéder à la rétention et au contrôle des eaux d'extinction, si possible

Sécurité

Périmètres de sécurité a priori : Zone SP: 50 m Zone public: 300 m

- Isoler les produits inflam-mables et les aérosols
- Personnel sous ARI
- Fixer les lances ou utiliser des queues de paon pour limiter l'exposition du personnel
- Limiter le contact du personnel avec les eaux d'extinction

Le feu de produits phytopharmaceutiques est assimilable à un feu de pro-

Les produits de décomposition seront principalement:

· NOx.

duits chimiques.

- CO,
- 502
- HCI
- HCN.



Les fongicides peuvent contenir des teneurs en soufre importantes (jusqu'à 99%) générant des fumé toxiques et corrosives







FICHE 9

Déversement accidentel de produits phytopharmaceutiques











Objectif 2 ·

Limiter l'extension de la pollution

Objectif 3

Evaluer les risques pour les personnes et la consommation

Idées de manœuvre :

- Déterminer le point de source et les cibles
- Protéger les points de captage des eaux de consommation et autres points sensibles environnants
- Protéger les installations techniques ou d'élevage menacées
- Assurer la rétention ou la canalisation des effluents pollués

Exécution:

- Reconnaissance approfondie de la zone d'intervention
- Prendre contact avec les services compétents (DRAAF, Agence Française pour la Biodiversité, mairie, gestionnaire des eaux, ARS...)
- Fermeture des bassins ou des points de captage des eaux Evaluer les risques pour les process
- Obturation des égouts Mise en place de rétentions Canaliser les flux

Sécurité :

- Limiter le contact du personnel avec les eaux polluées
- Rester vigilant sur les impacts d'un arrêt des installations sur la production ou l'élevage
- Le relargage des eaux polluées doit être une décision concertée avec le DOS et les services compétents de l'Etat



Les produits phytopharmaceutiques sont par nature agressifs avec les êtres vivants et les végétaux. Ils présentent donc de réels dangers qu'ils soient dilués ou purs.

Les conditions de vidange et de rinçage des cuves de pulvérisateurs et des effluents phytosanitaires sont encadrées. Ces précautions concourent à la protection de l'environnement, et en particulier du milieu aquatique.



La mise en place de barrages flottants n'aura pas de résultat sur la pollution. Ces produits étant généralement solubles dans l'eau



L'apport de grandes guantités d'eau peut être une solution alternative afin d'abaisser la concentration du polluant dans le milieu



Demander une CMIC afin d'évaluer l'atteinte du milieu et mettre en place des moyens appropriés de rétention

